La loi Évin oblige-t-elle les lycées à devenir non-fumeur ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 janvier 2009

La loi evin oblige-t-elle les lycées à devenir non fumeur ? ou est-ce possible de faire un coin fumeur dans une cour de récréation ?

Réponse :
L'article R.3511-1 du code de la santé publique interdit de fumer dans l'enceinte des lycées, y compris dans les espaces non couverts

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac